

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER EN ARCHITECTURE DU
COLLÈGE UNIVERSITAIRE D'ARCHITECTURE DE
DAKAR (CUAD)**

Équipe d'évaluateurs :

Président : Professeur titulaire Ibrahima Khalil CISSE

Membres : Maître de conférences assimilé : Chérif GOUDIABY

Architecte : Papis Ibrahima FALL

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'IK' followed by a stylized flourish.

Février 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD).....	3
2. Présentation de la formation évaluée	4
3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
4. Description de la visite sur site.....	5
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
7. Points faibles du programme	24
8. Appréciations générales	24
9. Recommandations à l'établissement	25
10. Recommandations à l'ANAQ -Sup	25
11. Proposition de décision.....	25

Introduction

Par décision N°00000007 MESRI/ANAQ-Sup/SE/RAF du 02 février 2022, l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a chargé une équipe d'experts de procéder à l'évaluation du programme de formation de Master en Architecture du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) d'après le rapport d'auto-évaluation fourni par ce dernier. L'équipe d'experts est composée de deux membres académiques (Professeur titulaire Ibrahima Khalil CISSE et Maître de Conférence assimilé Chérif GOUDIABY) et d'un membre professionnel (Monsieur Papis Ibrahima FALL).

La mission d'évaluation comporte quatre étapes essentielles que sont :

- Une phase d'analyse documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux experts par l'ANAQ-Sup et comprenant entre autres :
 - Le rapport d'auto-évaluation du programme ;
 - Le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-Sup ;
 - Le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup ;
 - La grille d'exploitation de rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup, etc...
- La visite sur site qui comprend :
 - Une rencontre avec la direction de l'établissement et du comité ad-hoc, chargé de l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ;
 - Une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATs) et les Etudiants ;
 - Une visite des locaux (Laboratoires, Salles de cours, Bureaux) ;
- L'élaboration d'un rapport de mission provisoire à transmettre au CUAD, pour observations et remarques éventuelles ;
- L'élaboration du rapport final à transmettre à l'ANAQ-Sup et qui prend en compte les observations ou remarques pertinentes des acteurs du CUAD sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l'économie des différentes phases de la mission conjointe de ce mercredi 09 février 2022.

1. Présentation du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD)

Le Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) est un établissement privé d'enseignement supérieur privé-laïc créé en 2009 sous autorisation référencée N°0094/AG/MESUCURDES/DFS, du 14 Octobre 2009, confirmé par l'agrément définitif N° Reppen/Ensup-priv/AD/019-2017 fournie par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il est doté d'une personnalité juridique (SARL) et d'une autonomie financière. Sa gouvernance est illustrée par un organigramme qu'on peut trouver dans le rapport d'auto-évaluation.

Le projet institutionnel du CUAD trouve sa signification dans la contribution au succès de la politique nationale d'enseignement supérieur articulée au contexte économique du Sénégal

caractérisé par le très fort développement des activités du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, entraînant une demande très forte de main d'œuvre qualifiée. Ce secteur est également marqué par l'existence d'une filière informelle très forte, de moins en moins capable de répondre de manière satisfaisante aux exigences de qualité et aux normes de sécurité imposées par la nécessité de garantir les investissements.

Le CUAD est situé au Point E, rue de Ziguinchor à Dakar. Il est doté d'un Conseil d'Administration et d'une Direction générale et jouit d'un statut juridique de SARL (Société à responsabilité limitée) immatriculée à Dakar, à l'an 2009, sous le numéro 30073682S2.

La vocation du CUAD est de former des jeunes africains titulaires d'un BAC, d'un BAC+2 de manière générale, dans les disciplines de l'Architecture, de l'Urbanisme, de l'Architecture Intérieure et de la Décoration. Le CUAD propose des formations de niveaux Diplôme de Technicien supérieur (DTS), Licence professionnelle et Master. Il a signé une convention de partenariat avec plusieurs instituts et universités. L'établissement compte actuellement 92 étudiants répartis dans deux programmes d'enseignement de niveau Licence professionnelle, dans les filières Architecture et Urbanisme et Architecture d'Intérieur et Design. Il déroule également un programme de Master en Architecture et en Urbanisme.

2. Présentation de la formation évaluée

Le programme de licence en Architecture du Collège universitaire d'Architecture de Dakar a pour objectif de former des cadres du secteur du BTP, pouvant intervenir en aval dans les structures de conception (cabinets d'architecture, bureaux d'études techniques ou ateliers de design, décoration ou architecture d'intérieur) ou au niveau de la réalisation (entreprises du BTP). La polyvalence des étudiants leur permet également de participer à la définition de politiques au niveau macro-économique (collectivités locales, ministères). En outre, ces enseignements préparent les étudiants à la poursuite éventuelle de leurs études au niveau Master.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comporte 32 pages et des annexes (éléments de preuve), ce qui porte l'ensemble à 116 pages. Il contient toutes les informations et la plupart des éléments de preuve nécessaires à un jugement objectif, les autres ont été mis à la disposition de l'équipe le jour de la visite.

Le rapport a également répondu aux six champs d'évaluation du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

Pour chaque champ, le rédacteur a répondu à l'ensemble des standards en donnant des éléments de preuve à l'appui. Le rapport contient également des appréciations générales et un listing des éléments de preuve.

Le rapport a enfin renseigné le niveau de satisfaction des standards qui sont atteints ou non.

4. Description de la visite sur site

L'équipe d'experts a démarré sa visite ce mardi 09 février 2022 à 08h 50 mn environ dans la salle de réunion où devait avoir lieu la séance de travail. Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-Sup, la visite a commencé par un entretien avec l'équipe de direction. Pendant cet entretien, le Directeur général a présenté le comité de pilotage à la tête duquel il y a le Directeur de la Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) à l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup.

Le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup à son tour a présenté ses collègues au comité de pilotage de l'évaluation du programme en rappelant l'objectif de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, le programme de travail de la journée, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Le président du comité de pilotage a après cela présenté le rapport d'auto-évaluation et à l'issue de cette séance, l'équipe d'experts a posé des questions et reçu tour à tour les enseignants de la formation non-membres du comité de pilotage, les étudiants du programme avant la pause déjeuner à 13h30 mn avant de rencontrer le PATS pour procéder à des entretiens. La visite des locaux a fait suite à cette étape.

L'après-midi a été consacré à la visite des locaux administratifs et pédagogiques (salles de classes, ateliers, laboratoires et équipements) suivie d'échanges (Questions /Réponses entre les experts les Responsables du programme) et à une synthèse orale des activités de la journée, menée par le Président de l'équipe d'experts.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Le programme essaie de se conformer aux standards de l'ANAQ-Sup en donnant, au besoin, des éléments de preuve, qui corroborent les assertions avancées dans le rapport et vérifiées sur le terrain suite aux entretiens avec les différentes composantes du programme.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé Le programme de Master en Architecture est régulièrement dispensé depuis 2015 et a enregistré la sortie de deux promotions dont la plupart des diplômés sont insérés dans les cabinets d'architecture. Les effectifs, étudiants de plusieurs nationalités généralement africaines, ont dans l'ensemble régulièrement augmenté depuis 2015 en dehors de l'année académique 2019-2020 marquée par la survenue brutale de la pandémie de la COVID 19, ce qui atteste de l'attractivité du programme et de sa pertinence socioéconomique, comme le montre le tableau fourni dans le rapport d'auto-évaluation qui donne le nombre de promotions sorties avec l'évolution des effectifs d'étudiants du programme. Depuis son ouverture en 2008, le CUAD a mis en place le programme de master en Architecture qui a commencé régulièrement à fonctionner en 2015 suite à un partenariat avec l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Ingénieur (UFR SI) de l'Université de Thiès (baptisée Université Iba Der Thiam depuis 2020) et délivré des diplômes depuis 2017 sanctionnant ainsi la sortie de 2 promotions à ce jour. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution. Depuis la fermeture de l'école d'architecture de Dakar en 1991, l'offre de formation en architecture n'existait plus au Sénégal. Dans la sous-région, plusieurs initiatives ont vu le jour pour pallier au manque de formation dans les métiers de l'architecture que seule l'EAMAU de Lomé assurait pour les ressortissants des pays francophones d'Afrique ainsi que pour la Guinée Bissau et la Guinée équatoriale. En effet, au Sénégal jusqu'en 2015, n'existait que la formation de licence en Architecture dispensée par le CUAD et l'IPP et des agents de maîtrise qui ont une offre généraliste en « génie civil ». Il faut rappeler qu'au Sénégal, il y a un déficit criard d'architectes comparé à un « petit pays » comme le Cap Vert qui a deux cent cinquante (250) architectes pour une population de moins de six cent mille (600 000) habitants , donc presque vingt fois moins (20) peuplé ; En

comparaison avec d'autres pays , on peut noter qu'on a en Tunisie 14 architectes pour cent mille (100 000) habitants, Maroc six (06) architectes pour cent mille (100 000) habitants, Serbie : cent dix (110) architectes pour cent mille (100 000) habitants, France quarante-cinq (45) architectes pour cent mille (100 000) habitants alors qu'au Sénégal, on n'a que un (01) architecte pour cent mille (100.000) habitants ; pour beaucoup de pays africains, ce nombre est en deçà de un (01) architecte pour 100.000 habitants.

Aussi, il n'y a plus d'architectes dans l'administration (ceux qui y étaient sont à la retraite) et du coup 93 % des permis de conduire délivrés sans avis de l'architecte et il n'y a que 7% de production architecturale au Sénégal. En effet, notre pays a moins de deux cents (200) architectes, alors que nous aurions besoin de plus de mille cent (1100) architectes et l'ordre des architectes reçoit en moyenne trois (3) à quatre (4) jeunes venant de l'étranger. Le CUAD est actuellement le seul établissement au Sénégal à dispenser le master en Architecture.

Les étudiants sont recrutés après la licence en Architecture ou après un diplôme d'ingénieur en Génie civil (avec une formation complémentaire sur des modules non enseignés en école d'ingénieur).

Tout projet d'investissement nécessite une étude préalable définissant la dimension, l'organisation, le coût prévisionnel de cet investissement. En ce sens, les personnes individuelles, les ministères techniques, les institutions financières, les collectivités territoriales ainsi que toute entité voulant réaliser un investissement comprenant une dimension immobilière ont besoin d'architectes au niveau décisionnel. C'est ce corps de métier qui devra prendre en charge les préoccupations tant au stade de la planification stratégique, de la conception, des prescriptions que du suivi de chantier et de la qualité de la réalisation. De nombreux projets sont réalisés au Sénégal comme en Afrique en général sans le recours aux architectes du fait de la méconnaissance de la profession mais surtout du nombre limité des architectes dans les pays concernés.

Quand on sait qu'un cabinet d'architecture de taille moyenne a besoin d'au moins 6 postes de travail dont 4 au niveau Bac+3 ou Bac +5, on imagine le potentiel de création d'emploi à destination des diplômés de l'enseignement supérieur (architecte, urbaniste, assistant de direction, infographe, géographe, ingénieur...). L'offre de formation vient :

- combler ce déficit de formation et de création de compétences en l'espèce dans le pays et dans la sous-région ;
- valoriser, pérenniser et développer le métier d'architecte ;
- maintenir et accroître le nombre d'architectes au Sénégal et sa sous-région ;
- offrir une formation qualifiante et diplômante aux jeunes africains.

Sur la base de tout ceci, le programme de master en Architecture a été élaboré par l'équipe pédagogique sur orientation du conseil scientifique composé de professionnels et d'universitaires, conformément à la vision stratégique et à la mission de l'institution, en respect des objectifs et exigences de formation du référentiel LMD en vigueur au Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

De manière générale, le contexte économique du Sénégal se caractérise par le très fort développement des activités du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, entraînant une demande très forte de main d'œuvre qualifiée. Ce secteur se caractérise également par l'existence d'une filière informelle très forte, de moins en moins capable de répondre de manière satisfaisante aux exigences de qualité et aux normes de sécurité imposées par la nécessité de garantir les investissements. Le programme de master en architecture a été élaboré en tenant en compte des besoins et exigences des milieux de l'entreprise dans le secteur du bâtiment. Les professionnels du secteur sont fortement représentés dans le conseil scientifique de l'institution et contribuent à la qualité du programme, de la conception des maquettes, à l'encadrement des stages en passant par l'animation pédagogique. Ils permettent d'avoir une bonne vision de l'évolution du métier et de la pratique d'architecte. La quasi-totalité des étudiants travaillent déjà en cabinet d'architecture et en entreprise, des visites régulières sont organisées sur des chantiers et dans des cabinets d'architectes. Dans cette même dynamique de professionnalisation et d'ouverture aux milieux socioéconomiques, le CUAD organise à l'instar de la Licence en Architecture, un programme annuel de workshop ou atelier de projets. En Février 2020 avec l'Université de Toronto Canada et Saragosse Espagne, réflexion sur la valorisation du CICES, De 2020 à 2023 participation aux activités de la chaire UNESCO sur « la conception d'écoles solidaires et durables ». Les PV du Conseil scientifique, les rapports d'atelier et les accords de partenariat avec les professionnels ainsi que les maquettes pédagogiques attestent que le programme de master en Architecture a été élaboré en tenant en compte des besoins et exigences des réalités socio-économiques des bureaux d'études et des entreprises dans le secteur du bâtiment, ainsi que la gestion et l'amélioration du cadre de vie. L'institution entretient des relations suivies avec les

partenaires engagés dans la stratégie de co-construction du diplôme, notamment les milieux universitaires et les cabinets d'architecture en particulier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les procédures, les compétences et responsabilités décisionnelles relatives à la gouvernance académique du programme de Master en Architecture sont adossées à celles structurées par l'organigramme de l'institution. Le programme de master en architecture a été élaboré par le conseil pédagogique et soumis au Conseil scientifique, avec une forte implication des professionnels du secteur. Il est géré par un directeur des études appuyé par le conseil pédagogique avec la coordination du responsable de la filière ou pôle architecture structurée en sept (07) principales Unités d'Enseignement (UE). Ce programme a été aussi soumis et validé par l'Assemblée de l'Université de Thiès, partenaire du CUAD. Au niveau du conseil pédagogique, des réunions sont organisées de manière périodique afin de permettre aux professeurs de donner leurs avis et observations aussi bien sur le programme général que sur le contenu de leurs cours à travers les syllabus (comme le montre les PV dressés à cet égard). Sous l'autorité académique du Directeur des études, le conseil pédagogique procède à une évaluation du déroulement des différents semestres. Des séminaires et réunions sont organisés pour étudier le contenu du programme et consolider l'organisation et la pertinence des cours ; les PV dressés à cet égard en sont les éléments de preuves.

L'organigramme de l'établissement garantit l'autonomie de décision et de fonctionnement des conseils scientifique et pédagogique qui appuient respectivement, la direction générale et la direction des études. L'organigramme d'organisation du CUAD, les statuts, le règlement intérieur, l'acte de création du conseil pédagogique et les PV ou comptes rendus de réunion conseil pédagogique et de séminaire sont des éléments de preuve probants.

Donc, Les procédures, les compétences et responsabilités décisionnelles relatives à la gouvernance académique du programme de Master en architecture, issues de la structuration de l'organigramme sont décrites dans le règlement intérieur. Les décisions exécutées par les responsables administratifs, financiers et pédagogiques sont inspirées par les instances de décision comme le Conseil d'administration, le conseil scientifique et le conseil pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER est fortement représenté dans les différentes instances de conception et d'orientation et du programme, notamment le conseil scientifique. Le PER assure régulièrement l'animation pédagogique du programme à travers le conseil pédagogique et les délibérations des jurys d'examen et de soutenance. Lors de la répartition des tâches d'enseignement, les compétences didactiques individuelles du personnel scientifique sont prises en considération. Le directeur des études s'appuie sur les compétences et spécialités du conseil pédagogique pour prendre les décisions importantes en matière d'enseignement. A l'instar de la licence, à la fin de chaque module, les étudiants procèdent à l'évaluation de l'enseignement à travers un formulaire anonyme conçu par le conseil pédagogique et administré par la direction des études. Les étudiants sont aussi représentés dans les comités de pilotage de toutes les autoévaluations, notamment institutionnelle et du programme comme le prouvent les PV de réunions et de jury de délibération, la liste des enseignants, les listes des membres du conseil pédagogique et du conseil scientifique ainsi que le formulaire d'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La CIAQ du CUAD procède à une révision de la maquette du programme de master. Dans le cadre des évaluations, les membres des jurys pour les soutenances de mémoires de fin de cycle (professeurs du collège et de l'UFR SI et invités professionnels) font des remarques en vue de dégager de nouvelles orientations. Ces recommandations et orientations intégrant aussi les évolutions dans le domaine sont soumises à l'appréciation du conseil scientifique en vue d'améliorer les performances. Les étudiants bénéficient de la disponibilité des enseignants pour un encadrement personnalisé dans une perspective de remédiation. L'institution dispose d'une cellule interne d'assurance qualité. Il y a assez d'éléments de preuve (PV de réunions avec les responsables de classe, formulaire d'évaluation des enseignements, PV de réunion de la CIAQ).

Ainsi au sein du CUAD, plusieurs mesures d'assurance qualité sont mises en place en vue de veiller à l'amélioration continue de la qualité de formation offerte : elles vont, de l'exploitation des recommandations issues des auto-évaluations et évaluations externes de l'ANAQ-Sup, à l'encadrement rapproché des étudiants qui participent aussi à l'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation a été réaménagée selon les exigences du référentiel LMD qui à travers les parcours de Master, intègre plusieurs domaines de compétences actuels et apporte une plus-value dans la formation supérieure classique. L'offre de formation vise aussi comme cela a été dit au standard 1.03 à combler le déficit de professionnels dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de la gestion et de l'amélioration du cadre de vie. La maquette LMD du programme de Master en architecture est structurée en unités d'enseignement fondamentales et spécifiques à la professionnalisation aux métiers d'architecture. Les enseignements à tous les niveaux M1 et M2 sont organisés essentiellement autour des UE suivantes :

- Outils généraux - Urbanisme opérationnel
- Outils Techniques
- Sciences humaines et économiques
- Sociologie urbaine
- Mémoire de fin de cycle
- Insertion professionnelle.

L'agencement des UE selon leurs statuts est réalisé en respect d'une échelle de complexification à fonction didactique. Il y'a une très grande cohérence entre les éléments constitutifs à l'intérieur des UE. La charge de travail respecte les exigences de répartition horaire telles qu'indiqué dans le décret du LMD organisant le Master selon les modalités suivantes : cours magistral, TP, TD et TPE.

La formation accorde une part très importante au stage en entreprise. Chaque élément constitutif dispose d'un syllabus ; les éléments de preuve fournis sont la maquette et le syllabus.

Le programme du Master en est structuré conformément au système LMD, avec une maquette organisée en deux semestres. Chaque semestre comporte plusieurs Unités d'Enseignements (UE) qui sont subdivisées en éléments constitutifs (EC).

Les unités d'enseignement sont effectivement ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leur contenu que du point de vue organisationnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

- En Master 1 (semestres 7 et 8), le programme permet à l'étudiant provenant du parcours de la Licence en Architecture de renforcer et consolider ses connaissances de base, tandis que celui issu d'autres filières passe par une nécessaire mise à niveau. C'est dans ce socle du Master1 que les questions thématiques, d'éthique, de déontologie, et de méthodologie de recherche sont abordées afin de donner à l'étudiant les outils et bases lui permettant de mieux appréhender et développer les axes de son mémoire de fin d'étude en M2. Les questions d'actualité notamment celles relatives à la problématique du développement durable sont abordées pour permettre une prise en compte par intégration des questions environnementales et sociales face aux effets du réchauffement climatique. Les cours permettent à l'étudiant :
 - D'apprendre à développer un projet d'architecture et se familiariser avec la démarche de recherche-action ;
 - De renforcer sa conception architecturale et de comprendre le contenu, le cadre et les limites de la profession.

L'étudiant développe ainsi sa capacité d'analyse des espaces urbains et ruraux, de conception d'infrastructure d'envergure, mais surtout va mieux appréhender l'exercice de la profession d'architecte. Il est initié aussi dans le respect des lois et règlements qui encadrent la profession. Il est au fait des conventions sous régionales et régionales sur les questions d'efficacité énergétique et de mobilité entre organisations professionnelles. Il acquiert toutes les capacités pour observer et analyser autrement les lieux de proximité, en vue d'une meilleure lecture des éléments de la ville, du paysage et du patrimoine. Un atelier pratique d'une durée de 2 semaines est organisé chaque année au Sénégal dans les régions naturelles ou traditionnelles de Casamance, du Sénégal Oriental (Banda fassi), du Fleuve, du Sine (Fatick), du Saloum, ou à l'étranger (Maroc, France, Cap-Vert, Mali), sous forme de voyages d'études, pour découvrir des lieux autres avec des contextes et environnements différents. Une mise en situation de leadership et de développement personnel est organisée pour les doter des capacités de se prendre en charge, de s'adapter aux contraintes et spécificités au niveau communautaire. Un projet de recherche thématique est exigé aux étudiants afin de

permettre aux enseignants et responsables pédagogiques de voir si l'étudiant a assimilé dans son projet l'ensemble des cours théoriques et pratiques dispensés durant l'année. Le stage d'insertion socio professionnelle est obligatoire en semestres 7 et 8. Le module « méthodologie de la recherche » prend en charge l'intégration d'une démarche pour la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires.

- En Master 2 (semestres 9 et 10), l'étudiant a déjà acquis un certain nombre de connaissances scientifiques et techniques pour aborder son mémoire de fin d'étude.

L'ouverture sur la vie professionnelle fait qu'il doit intégrer et comprendre l'environnement économique du pays pour être à même d'accompagner un client sur des études financières. Tout projet d'architecture comporte au moins deux parties qui sont managées par l'architecte : la partie étude conceptuelle et technique et la partie économique. Mais cela demande aussi à l'étudiant d'avoir des outils lui permettant de gérer la partie suivie de l'exécution et de la conformité du projet sur le terrain. Il est initié à lire la ville et à analyser les différentes dynamiques, les transformations, évolutions, mutations et mobilités urbaines. Il est amené à penser la ville et à développer des stratégies d'intervention et de réalisation de projets urbains, de villes vertes, de villes écolo et de mettre l'accent sur le développement durable. Il est formé à des réflexions de requalification de quartiers (projet long et cours d'urbanisme). Il est mis en situation de contact avec les populations pour des enquêtes, recherches documentaires et des relevés des espaces d'habitat et des équipements dans les quartiers. L'étudiant est initié aussi à l'histoire des villes, des productions humaines et les moyens de leur conservation, réhabilitation ou transformation. Le stage d'insertion socio professionnelle est obligatoire en semestre 9. Ayant acquis les outils d'urbanisme opérationnel, en 1ère année de Master, l'étudiant peut faire des interventions plus poussées sur l'aménagement de la ville, s'approprie les problématiques actuelles et propose éventuellement une requalification des espaces existants. Il tourne aussi son regard vers la ville, l'architecture traditionnelle et le patrimoine à conserver, à réhabiliter et à construire.

Un mémoire clôture ce cycle de Master avec une partie manuscrite et une partie graphique. La partie manuscrite explique la démarche et le contexte du projet, et la partie graphique, le concept, la fonctionnalité et le programme du projet. Des pré-jurys sont organisés plusieurs fois dans l'année pour encadrer les étudiants. Le mémoire de fin de cycle de master leur offre les moyens de pouvoir rentrer dans la vie active. Il y a une ouverture inter disciplinaire du programme réalisée grâce au partenariat académique avec l'UFR SI de l'Université de Thiès et c'est ainsi que des professeurs, docteurs et ingénieurs interviennent dans plusieurs domaines au CUAD au niveau des enseignements et de l'orientation pédagogique. Le Master

en architecture est en co diplomation avec l'UFR SI de l'Université de Thiès. En plus des architectes de l'Ordre, des urbanistes, des membres de l'Association des urbanistes du Sénégal et des spécialistes en aménagement du territoire interviennent dans les cours liés au développement urbain et du territoire. Conformité à des normes internationales : Les conventions signées avec les différentes structures nationales et internationales (Ecoles étrangères (6), Erasmus Union européenne, Chaire Unesco). Les enseignements favorisent la transversalité dans les ateliers et c'est ainsi que dans ce qui est appelé « Projet long », des enseignants de diverses spécialités font intervenir les étudiants de tous les niveaux pour permettre un échange de connaissances et de projets de recherche, ceci, dans l'objectif de faciliter l'intégration et l'encadrement des plus jeunes par les anciens. Cela place également nos étudiants de Master dans une situation de managers d'équipes de professionnels. Les éléments de preuve sont : Maquette, Syllabus, PV de réunion de révision de la Maquette, Cahiers de textes, Contrats de PER, Convention de partenariat avec Université de Thiès. Ainsi, de manière générale un grand volume horaire est attribué à la pratique architecturale et la connaissance du milieu urbain, à travers l'organisation d'ateliers, de séminaires, de stages et de voyage d'études. Les Docteurs, Professeurs et enseignants professionnels qui encadrent les étudiants, les informent sur les contraintes et évolutions récentes du métier. Ainsi, les étudiants acquièrent une grande capacité d'intégration dans le milieu professionnel avec une forte employabilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les étudiants sont informés par plusieurs voies que pour valider un semestre, ils doivent obtenir la totalité des crédits relatifs à ce semestre, soit 30 crédits. L'obtention de tous les crédits durant les deux semestres constituant l'année académique permet le passage en classe supérieure. Un passage conditionnel est cependant autorisé à l'étudiant ayant validé au moins 70% des crédits de M1, soit 42 / 60. La validation des quatre (04) semestres nécessaires à l'obtention du grade de Master ne peut excéder huit (06) semestres d'études, sauf dérogation spéciale du conseil pédagogique.

Le diplôme de Master en architecture est délivré avec les mentions ci-dessous :

- Passable, si la moyenne est comprise en 10 et 12 exclue
- Assez bien, si la moyenne est comprise en 12 et 14 exclue
- Bien, si la moyenne est comprise en 14 et 16 exclue

- Très bien, si la moyenne est supérieure ou égale 16

Les conditions de délivrance des attestations et diplômes sont encadrées par les dispositions du décret organisant le Master. Elles sont clairement définies dans le règlement intérieur qui est partagé accessible via le site web.

Dans tous les cas, un relevé de notes semestriel leur est fourni contenant les informations suivantes :

- la note obtenue dans chaque élément constitutif d'une UE ;
- le rappel de la moyenne du semestre précédent ;
- le total des crédits du semestre ;
- la validation ou non du semestre avec éventuellement les matières à reprendre, le redoublement ou l'exclusion.

L'obtention du Master est notifiée à l'étudiant concerné sur le relevé de notes du semestre 10, après délibération du jury.

La délivrance des diplômes est dans l'attente de la disponibilité des textes de lois.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les étudiants qui arrivent au niveau Master ont presque tous déjà obtenu un emploi dès la licence. Comme illustré par un tableau, les taux de réussite aux différents niveaux du programme de Master sont satisfaisants. Il résulte à la fois de la motivation des étudiants, de la disponibilité des enseignants à assurer un encadrement de proximité consolidé par le fait que l'ensemble des étudiants travaillent en même temps en agence.

Par ailleurs, certains étudiants décrochent momentanément après le M1 pour deux raisons :

- soit parce que déjà engagés dans la vie professionnelle et le manque de temps peut constituer un facteur d'arrêt momentané des études ;
- soit certains d'entre eux ont des opportunités de continuer leurs études dans d'autres universités étrangères.

Le taux de réussite aux différents niveaux du programme de master est de 100% pour les étudiants qui terminent le cycle, par ailleurs nous avons un taux de décrochage en M2 en moyenne de 50% pour les raisons citées plus haut. Cette performance résulte de la qualité et de la proximité de l'encadrement des étudiants par les enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le PER est recruté par cooptation, sur la base de CV indiquant leurs publications, et prenant en compte leur niveau académique, leur niveau de qualification, leur expérience professionnelle. Un entretien est organisé avec le Directeur général et le directeur pédagogique qui consultent le conseil pédagogique. Dans le cadre du partenariat avec l'UFR Sciences de l'Ingénieur (SI) de l'Université de Thiès, 40% du PER, notamment des vacataires, proviennent de cette institution.

Le corps professoral du Master est ainsi essentiellement composé d'enseignants titulaires de doctorat et professionnels de grandes expériences issus des universités, des bureaux d'études et des cabinets d'architecture. D'autres enseignements spécifiques à la filière de l'architecture sont dispensés par des professionnels en urbanisme, philosophie, sociologie, environnement.... La plupart des enseignants accompagnent le CUAD depuis sa création. Les porteurs du projet assurent à la fois des enseignements de leurs parcours professionnels en plus de fonctions pédagogiques et administratives. L'institution dispose de six (06) enseignants permanents, les autres ont des contrats de prestation de service d'enseignement de type vacataire.

Des missions pédagogiques à l'étranger ont été organisées pour les enseignants qui ont ainsi l'opportunité de donner des cours, de participer à des jurys de soutenance et à des évaluations (ENSA Villette, ENSA Versailles, ESA, Laval-Québec). Grâce à la chaire UNESCO sur la conception et la construction d'écoles solidaires et durables, il y a un partage d'enseignements et d'expérience online sous forme de séminaires entre les différentes universités partenaires à l'étranger. Le CUAD a aussi facilité la participation de ses PER à des activités d'échanges d'expériences regroupant des collègues d'autres écoles à

Casablanca, à Dakar, au Canada. Cette initiative a fait l'objet d'une rencontre de restitution et de partage avec enseignants et administration. Des sorties groupées ainsi que la promotion à des postes de responsabilités des enseignants engagés, font aussi partie des bonnes pratiques du CUAD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La nature de la formation est telle que les enseignements sont dispensés certes selon les modalités du système LMD (cours magistral, TP, TD, atelier, stage, visite de chantier, voyages d'études, séminaire, conférence, exposition, etc.) mais seuls les enseignants permanents de l'institution exercent les fonctions administratives, pédagogiques et d'expertise dans leurs domaines de compétence. La charge de travail des enseignants de spécialité va de la conception du syllabus à la participation aux jurys de délibération en passant par la délivrance des cours, l'encadrement de stage et l'évaluation des enseignements tels que clairement définis dans un contrat de prestation de service.

Les ateliers de projet et de workshop constituent des activités de recherche-actions pour les modules de spécialité dans les matières concernées. Grâce aussi au laboratoire « Archilab » du CUAD et celui de l'UFR SI de l'Université de Thiès, des recherches sont menées sur les matériaux locaux et le confort dans les bâtiments en terre. De même, des recherches sont menées sur le caractère bio climatique de l'architecture traditionnelle en rapport avec la chaire UNESCO. Les enseignements du programme de Master en architecture sont organisés sous la forme d'UE et de modules opérationnalisés par un syllabus fourni par l'enseignant.

Il faut cependant signaler que la vocation première du personnel d'encadrement pédagogique n'est pas de faire de la recherche au sens universitaire avec comme finalité des articles dans les revues scientifiques indexées au niveau du CAMES.

Il faut d'ailleurs dire que si on considère les activités de workshop et les ateliers comme de la recherche (non valorisée au sens universitaire), on peut sans risque de se tromper, considérer qu'il y a bien une activité de recherche (bien au-delà de ce qui mentionné dans les contrats).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

- Pour l'ENSA Villette, une convention d'échange d'enseignants et d'étudiants par le financement Erasmus Mundus précise ceci :

- Année 1 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais ;

- Année 2 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais ;

- Année 3 : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais. Pour la première fois ERASMUS a financé la mobilité d'une étudiante sénégalaise à l'ENSA Villette ;

- Année 4 (2019-2020) : Mobilité de deux enseignants de part et d'autre et 12 étudiants étrangers pour 2 semaines pour ateliers avec leurs homologues sénégalais. Sur la mobilité de 3 étudiants du CUAD pour un semestre à l'ENSA Villette (à cause du COVID, les enseignants du CUAD n'ont pas pu faire le déplacement) - Pour l'ENSA Versailles il y a la Convention et la Mobilité d'enseignants et d'étudiants.

- Pour la faculté d'architecture de Laval Canada, la Convention existe pour participer aux travaux de recherche dans le laboratoire « Architecture traditionnelle et Savoirs faire Locaux » :

1°) Déplacement d'enseignants du CUAD en 2013 et 2018 pour des enseignements et conférences à Laval Québec ;

2°) Déplacements de chercheurs du CUAD et de Laval ensemble en Guinée Bissau en 2017 ;

3°) Atelier organisé en 2017 pour 15 jours de cours intensifs « Habitats et Cultures » d'un Professeur de l'école d'architecture de l'université de Laval, Québec ;

4°) Voyage d'études de la professeure de l'école d'Architecture Mac Ewen Sudbury, Canada pour des recherches conjointes avec le CUAD en Casamance, Kédougou, Matam et Dakar en 2019 ;

5°) Développement d'une chaire UNESCO de recherche dans l'architecture traditionnelle au Sénégal et Guinée Bissau pour des constructions durables.

La mobilité du PER est très active grâce entre autres aux conventions listées dans les éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées à travers les supports de communication (site web, brochures, flyers). Ainsi, il est indiqué que le candidat doit, obligatoirement, être titulaire d'une licence en architecture. L'admission en première année du master se fait sur recrutement direct des candidats, après acceptation de leur dossier d'inscription comprenant : lettre de motivation, copie du diplôme de licence, copie des bulletins de notes de licence et un sujet de recherche. Un entretien est ensuite organisé avec la participation du conseil pédagogique. Ce jury ou Commission Ad-hoc, composé d'au moins deux membres du conseil pédagogique doit émettre un avis favorable pour l'admission du candidat.

Toutes les équivalences directes avec d'autres formations font l'objet d'une convention écrite paraphée par les deux parties. Une commission spéciale d'équivalence statue sur toutes les demandes d'équivalence. Sur la base du rapport de cette commission, le Directeur général sur avis du Directeur des études décide de la suite à donner au dossier. Les candidats étrangers sont recrutés sur la base de l'étude de leurs dossiers individuels.

Par ailleurs, pour faire la promotion de ses programmes ou offre de formation et à l'instar de la Licence en Architecture, le CUAD participe régulièrement aux activités suivantes : Forum 1er Emploi du Lycée Jean Mermoz ; Salon de l'étudiant du Collège Sainte Marie de Hann ; Salon de l'étudiant du Collège Jean d'Arc de Dakar.

Donc, les conditions d'admission dans le programme de Master sont clairement définies dans le support de communication de l'établissement, complété par le règlement intérieur.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les échanges que nous avons eus avec les apprenants ont confirmé qu'il n'y a aucune forme de discrimination dans les conditions d'accès et dans le suivi des parcours du programme de Master en Architecture. La population estudiantine du CUAD s'est beaucoup développée entre 2015 et 2021. Avec un effectif allant de 04 à 10 étudiants, avec une variabilité annuelle du rapport garçon-fille marquée par une plus grande attractivité de la formation pour les filles. Avec 05 nationalités généralement africaines, le programme de Master en architecture du CUAD va au-delà de nos frontières ce qui atteste de son attractivité et de sa pertinence socioéconomique. Le taux de féminisation des effectifs globaux de Master est de 47.6%.

L'égalité des chances entre hommes et femmes n'est plus à démontrer.

Autrement dit, le programme de Master en architecture ne comporte aucune forme de discrimination entre garçon et fille. Les opportunités et contraintes liées aux apprentissages sont les mêmes pour garçon et fille quel que soit la spécificité des activités à l'école et en entreprise. On note cependant une attractivité croissante pour les filles.

Aucune discrimination n'est faite ni à la sélection pour ou contre un genre, ni dans l'analyse des résultats d'admission, des évaluations ou de l'organisation ou du déroulement des études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Avec le système LMD qui favorise la mobilité nationale et internationale des étudiants dans les deux sens, le CUAD organise chaque année des échanges d'étudiants et des missions d'enseignements dans le cadre de conventions au niveau national et du programme ERASMUS avec certaines écoles et institutions universitaires suivantes : L'UFR SI de l'université de Thiès, l'UFR CRAC de l'UGB de Saint-Louis, section Métiers du Patrimoine Ecole nationale supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV), France Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris la Villette(ENSAPLV), France Faculté d'Architecture de l'Université de Laval Québec, Canada Ecole d'architecture de Casablanca (EAC), Maroc Ecole supérieure d'Ingénierie, d'Urbanisme et d'Architecture (ESIAU) Bamako, Mali. Le CUAD est également membre fondateur du réseau des Ecoles d'Architecture d'Afrique Francophone.

En fait, la mobilité internationale des étudiants a été une préoccupation de base du CUAD qui la met en œuvre à travers des conventions de partenariat appuyées par des programmes de mobilité internationales comme ERASMUS. Le référentiel LMD mis en œuvre encadre et garantit cette mobilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Avec un effectif de 16 enseignants pour 10 étudiants, le programme de Master en Architecture présente un taux d'encadrement de 1.5 enseignants par étudiant, ce qui est excellent aux regards des normes de l'OCDE et de l'UNESCO. Cet encadrement de proximité explique en partie les performances des étudiants dont les apprentissages se déroulent très souvent sous la forme d'ateliers, de TP ou TD. Toutefois, pour une utilisation plus optimale des PER et une plus grande rentabilité économique du programme, le CUAD

gagnerait à augmenter les effectifs étudiants d'autant qu'il dispose d'un service d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants. Cette structure est chargée d'informer les candidats sur les parcours, les modalités d'inscription, d'organiser l'amphithéâtre de rentrée marqué essentiellement par le partage du référentiel LMD et du règlement intérieur. Toutes ces dispositions réglementaires étant confinées dans le guide de l'étudiant. Les informations relatives à la scolarité sont communiquées par voie d'affichage, mailing list, groupe whats App... L'encadrement des stages se fait en rapport avec les entreprises, qui donnent aussi des conseils en plan de carrière et en matière de création d'entreprise.

Ainsi, la faiblesse relative des effectifs facilite un encadrement de proximité qui justifie en partie les performances des étudiants dont les apprentissages se déroulent très souvent sous la forme d'atelier, de TP ou TD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Les stages sont une dimension indispensable de la formation donnée au CUAD. Dans le cadre de l'employabilité des jeunes diplômés, le CUAD a mis à la disposition des étudiants un centre d'information où ils peuvent trouver la liste des architectes inscrits à l'ordre, les entreprises du secteur du BTP qui sont des employeurs potentiels ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion. Le CUAD invite chaque année les architectes aux jurys et à la cérémonie de remise des diplômes des étudiants. Un mailing de la liste des jeunes diplômés est aussi envoyé aux architectes. Le CUAD a encouragé la mise en place de l'association des anciens étudiants diplômés du Collège (alumni) dont l'objectif est d'aider les nouveaux à s'insérer professionnellement.

Le CUAD développe ainsi plusieurs stratégies de professionnalisation marquées par l'encadrement des étudiants en stage en vue d'améliorer l'employabilité de ses diplômés dans une option de promotion de l'auto-emploi. Tous les titulaires du Master sont soit en train de travailler, soit au moins en position de stage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de ressources matérielles et financières suffisantes pour assurer la qualité de la formation dans un environnement d'apprentissage adéquat. Le CUAD dispose sur son site actuel de cinq (05) salles de classes ou ateliers, d'une bibliothèque avec un espace de lecture, d'une cour de rencontre ou de co working, pour ses activités pédagogiques de plein air. Les locaux du service administratif comportent le bureau de Directeur général, le bureau du secrétariat de direction, le bureau de Directeur pédagogique et du service de la scolarité, le bureau d'accueil, d'orientation et de conseil, la surveillance et le service de sécurité. Dans le cadre de la convention signée avec l'UFR SI de l'université de Thiès, le CUAD a également la possibilité d'effectuer des activités de recherche dans leurs laboratoires.

Les ressources financières de l'institution proviennent essentiellement des frais de scolarité des étudiants, d'honoraires d'études et sont destinés au fonctionnement pédagogique et administratif. Le CUAD reçoit diverses subventions d'institutions, de mécènes servant à financer certaines activités, notamment : voyages d'études, éditions, recherches, colloques et ateliers...En perspective, les locaux qui abritent le CUAD sont appelés à être détruits pour une construction d'un immeuble mixte dont les plateaux seront attribués à l'école avec une extension pour des locaux complémentaires et hébergement pour les experts et professeurs invités.

Pour les locaux pédagogiques, une nouvelle orientation a amené à développer une stratégie vers le pôle de Diamniadio, une demande de parcelle a été faite avec un projet sur 5 000 m² (en cours d'étude). Un autre projet est soumis au recteur de l'Université de Dakar en ce qui concerne les hangars abandonnés au sein de Claudel pour en faire un espace pédagogique, de création artistique, de recherches numériques, d'animation et de développement culturel ouvert à l'Université et aux étudiants de l'UCAD. Les éléments de preuve sont : Plan stratégique du CUAD, Budget, Bilan, Comptes financiers, Plan de construction de l'immeuble.

L'état actuel des infrastructures abritant le CUAD et ses équipements permet le déroulement normal des enseignements de type théoriques et pratiques. Les ressources financières de l'institution sont suffisantes pour garantir la qualité de la formation. Elles proviennent essentiellement des frais de scolarité des étudiants et sont destinés au fonctionnement

pédagogique et administratif.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

A l'issu de l'exploitation du rapport d'auto-évaluation, des échanges avec les trois composantes (Etudiants, PER et PATS) et de la visite effectuée il ressort que les points forts sont :

- Les porteurs de la vision stratégique du projet du CUAD possèdent ensemble une grande et longue expérience du secteur de l'architecture au Sénégal ;
- Le CUAD dispose d'un riche portefeuille de partenariats variés et dynamiques en Afrique, au Canada et en Europe traduisant une bonne ouverture internationale des programmes ;
- La vision stratégique et la mission de formation supérieure sont clairement définies en cohérence avec la politique nationale ; en effet l'offre de formation de Master en Architecture du CUAD est rare et pertinente car c'est la seule école d'architecture au Sénégal qui assure une formation de Masters et une des cinq (05) qui le font en Afrique francophone ;
- Il y a une maquette pédagogique LMD structurée à affiner
- Les Infrastructures et le cadre d'apprentissage sont bien adaptés aux besoins de la formation en architecture ;
- Le dispositif interne d'assurance qualité est bien mis en œuvre ;
- Le niveau de qualification des Personnels enseignants (professionnels et académiques) est élevé ;
- Il y a une forte motivation et un engagement du personnel PER et du PATS ;
- Il existe une bibliothèque bien documentée dans les spécialités de l'établissement avec accès possible en ligne à certaines données de la bibliothèque numérique de l'ENSAV (Versailles) ;
- Le site actuel du CUAD est relativement accessible et visible ;
- Le CUAD a mis au point des programmes de recherche-action impliquant les étudiants sur des problématiques actuelles dans une démarche de résolution de problèmes des collectivités urbaines ;
- Il y a une bonne efficacité externe des diplômes, illustrée par une employabilité précoce des étudiants ;

- Le CUAD a initié une bonne politique de relève assurant la pérennisation de l'institution par l'arrivée de jeunes architectes qui ont été formés au CUAD au moins jusqu'à la licence ;
- Il y a un très bon taux d'encadrement (16 enseignants pour 8 étudiants) ;
- Un taux de réussite de 100%.

7. Points faibles du programme

Le rapport d'auto-évaluation a fait ressortir un certain nombre de faiblesses que nous reprenons ici et que nous complétons avec d'autres qu'on a eu à identifier lors de notre mission.

- Evaluation des enseignements insuffisamment documentée et chiffrée
- Manque de structuration d'un pôle recherche ;
- Faiblesse de la visibilité de l'offre de formation ;
- Certains indicateurs de qualité de l'efficacité externe ne sont pas affinés.

8. Appréciations générales

Le programme de Master en Architecture du CUAD résulte de la vision stratégique des promoteurs du projet qui capitalisent une longue expérience du secteur de l'architecture au Sénégal et en Afrique. L'offre de formation rare et pertinente est structurée en respect des exigences pédagogiques du LMD et des besoins de professionnalisation. La bonne efficacité externe des diplômes, illustrée par une employabilité précoce des étudiants permet une intégration professionnelle progressive en Entreprise à travers divers stages et projets permettant ainsi pour chaque diplômé de disposer de capacités pour devenir un bon dirigeant de cabinet d'architecture après quelques années de passage dans un cabinet agréé par l'Ordre des Architectes.

On a noté une forte disponibilité des ressources humaines du milieu professionnel, ce qui en soi est un avantage.

Les points faibles sont minimes par rapport aux points forts et pourraient être énoncés en termes d'amélioration à apporter aux procédures de recrutement du personnel mais aussi à la mise en évidence de l'expérience de l'Etablissement par le fait d'une faiblesse de communication et de publication scientifique.

Nous avons aussi beaucoup apprécié le climat apaisé qui existe dans l'établissement.

Notre appréciation globale sur la formation de Master en Architecture du CUAD est à encourager, malgré le fait qu'il y'a des améliorations à apporter.

En effet, au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup, tous ont été atteints soit juste à la suite de la lecture du rapport soit après échanges et mise à disposition des éléments de preuve demandés par l'équipe d'experts.

9. Recommandations à l'établissement

Nous formulons quelques recommandations à l'établissement allant dans le sens d'une amélioration :

- La politique de relève doit être poursuivie et consister à la fois à l'élaboration d'un statut fidélisant les vacataires mais surtout encourager le recrutement de jeunes enseignants permanents en formation doctorale ou issus du milieu professionnel. En effet, actuellement plusieurs des enseignants architectes ont été formés par le Collège.
- Il faudra mettre davantage en valeur la faiblesse de communication et de publication scientifique des travaux.
- Renforcer la documentation et les statistiques des évaluations des enseignements.
- Il faut donner la signification des sigles tels que : UFR SI, UGB, CRAC, EAMAU, ERAMUS, CICES, ERASMUS, TD, TP, etc. (la liste des sigles est fournie à la page 4 du rapport d'auto-évaluation sauf EAMAU : Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme).

10. Recommandations à l'ANAQ -Sup

A l'attention de l'ANAQ Sup, nous formulons la principale recommandation suivante :

- L'ANAQ-Sup pourrait faire des suggestions au Ministère en charge de l'Enseignement supérieur sur les quelques manquements constatés de manière générale dans le système. Elle pourrait argumenter en mettant en exergue les efforts faits par les autorités du CUAD et signalés par les évaluateurs.
- Il faudrait également tenir compte de la spécificité d'une telle formation dont la qualité et l'atteinte des objectifs ne sont pas censés respecter les standards classiques du milieu universitaire classique, vu l'objectif purement professionnel.

11. Proposition de décision

Le programme de Master en Architecture du Collège universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD) étant très crédible, l'équipe d'experts propose **l'ACCRÉDITATION**.

ANNEXES

1- Liste des membres du comité de pilotage

- M. Mamadou Jean Charles TALL, Responsable de la CIAQ
- Mouhamadou Naby KANE, Directeur Général
- M. Chérif DIATTARA, Directeur Pédagogique
- Mme. Annie JOUGA, membre
- M. Makhaly BA, enseignant, membre
- M. Oustasse Abdoulaye SALL, enseignant, membre

2- Liste des enseignants rencontrés

- M. Momar Talla Malick FALL, enseignant vacataire
- M. Issa NDOYE, enseignant vacataire (Matériaux de construction)
- M. Babacar NDOYE, enseignant vacataire (Urbanisme)

2- Liste des étudiants rencontrés

- Mlle. Ayabair H. Ginette KOSSI, étudiante, M2
- M. TOUJDRI Mohamed Said, étudiant, M2
- Mlle. Oussougou LUDOVIC, étudiant, M2
- Mlle. Aichatou DIEYE, étudiante, M2

3- Liste des PATS rencontrés

- Mlle. Khadidiatou DAKONO, Assistante de direction
- Mlle. Fatou GUEYE, assistante pédagogique
- Mlle. Raqui BOCOUM, secrétaire d'accueil
- M. Ben Alexis CORREA, surveillant